



NOTE DE FRAIS

MODE D'EMPLOI – LES CRITERES DE REMBOURSEMENT

1/ Utiliser la fiche type & joignez un RIB lors de la première utilisation
2/ Joignez les factures ou justificatif de paiement
3/ Joignez les justificatifs sportifs (Convocation, feuille de rencontre, tableau ...) <u>OBLIGATOIRE pour être remboursé</u>

NIVEAU	PAR EQUIPE	INDIVIDUEL
DEPARTEMENTAL	<i>Pas de remboursement par le PPCV</i>	<i>Pas de remboursement par le PPCV</i>
	<i>Réduction d'impôt possible</i> 66% des dépenses 0.284 €/km Remplissez la feuille spéciale	<i>Réduction d'impôt possible</i> 66% des dépenses 0.284 €/km Remplissez la feuille spéciale
REGIONAL	<i>Remboursement par le PPCV</i> 2 véhicules à partir de 6 joueurs Indemnité déplacement : 0.10 € / km Train : seconde classe Indemnité repas : 10 € / joueur	<i>Pas de remboursement par le PPCV</i>
	<i>Réduction d'impôt possible</i> 66% des dépenses 0.284 €/km Remplissez la feuille spéciale	<i>Réduction d'impôt possible</i> 66% des dépenses 0.284 €/km Remplissez la feuille spéciale
NATIONAL	<i>Remboursement par le PPCV</i> 2 véhicules à partir de 6 joueurs Indemnité déplacement : 0.10 € / km Train : seconde classe Indemnité repas : 10 € / joueur Forfait hébergement pension-complète : 60 €/jour/personne (maxi)	<i>Remboursement par le PPCV</i> Indemnité déplacement : 0.10 € / km Train : seconde classe Indemnité repas : 10 € / joueur Forfait hébergement pension-complète : 60€/jour/personne (maxi)
	<i>Réduction d'impôt possible</i> 66% des dépenses 0.284 €/km Remplissez la feuille spéciale	<i>Réduction d'impôt possible</i> 66% des dépenses 0.284 €/km Remplissez la feuille spéciale

Ping Pong Club Villeneuvois :

Complexe sportif de la Myre Mory – Avenue d'Agen - 47300 Villeneuve sur Lot
Tel salle : 05 53 49 18 22 - Fax : 08 25 19 53 35

Portable : 06 69 13 12 49 - E-Mail : ppcv@aliceadsl.fr – Site : www.ppcvping.fr

Président Marc DAVID :

« Buscasse » - 47360 COURS - Port : 06 81 03 57 91 - Tel bureau : 05 53 01 49 72